

LETTRE D'INFORMATION

du chef d'état-major de l'armée de Terre (destinée aux associations)

N°13 Septembre 2011

*Liens utiles:
Accédez directement aux
sites internet de référence*



Recrutement de l'armée de Terre



Terre Info Magazine



Etat-major des armées

Inflexions
civils et militaires : pouvoir dire

YouTube

Dailymotion

Retrouvez les vidéos
de l'armée de Terre sur
internet.



Au travers de cette lettre, vous pouvez suivre, depuis novembre 2009, la vie et les missions de l'armée de Terre. Ce bulletin d'information est avant tout un lien direct entre le chef d'état-major de l'armée de Terre et les différentes associations. De nombreux thèmes ont ainsi été traités et les propositions variées qui nous sont parvenues ont été progressivement prises en compte pour répondre à vos attentes.

Cette lettre reçoit un écho toujours très positif. Je la maintiendrai ainsi dans son format actuel car elle est un relais indispensable avec tous les acteurs du monde associatif. Je compte donc sur vous pour être nos ambassadeurs. Il vous appartient et de faire comprendre l'armée de Terre autour de vous et de la faire rayonner.

Je viens d'être nommé à la tête d'une armée de Terre certes en pleine transformation, mais qui reste avant tout résolument tournée vers les opérations. Sous l'impulsion du général Irastorza, dont je salue le travail remarquable, elle a vécu deux phases importantes de sa réorganisation. La première, structurelle, entamée dès 2009, l'a réorganisée et façonnée telle que nous la connaissons aujourd'hui. La deuxième, plus fonctionnelle, a été engagée en ce début d'année. Elle a vu d'une part la création des bases de Défense, dont nous savons tous le nouvel enjeu qu'elles représentent, et d'autre part le transfert de près de 25% de la communauté humaine « armée de Terre » hors de son sein.

Grâce à cette lettre vous avez pu suivre et

comprendre, mais également faire comprendre, ces différentes restructurations. Vous avez ainsi pu accéder régulièrement à l'actualité de l'armée de Terre et constater combien celle-ci n'avait pas été détournée de sa finalité, l'engagement opérationnel, et de tout ce qui y concourt le plus directement.

Notre armée de Terre remplit brillamment ses contrats même si, parfois, les raisons de nos différents engagements ne sont pas suffisamment comprises de nos concitoyens. La Nation toute entière a pu saluer le courage de nos soldats en opérations et éprouver une réelle fierté pour leur participation à la résolution récente de plusieurs crises internationales, notamment en Côte d'Ivoire et en Libye. Cette actualité s'est parfois aussi avérée douloureuse. Cette année 2011 a été marquée par des engagements très durs en Afghanistan qui ont montré la solidité des hommes et femmes engagés sur ce théâtre exigeant et difficile. Je tiens à leur rendre hommage pour leur travail remarquable mais aussi à saluer la mémoire de nos camarades qui ont fait le sacrifice de leur vie, au service de la France, dans l'exécution de leur mission.

Après avoir présenté dans les lettres précédentes certaines fonctions opérationnelles, j'ai choisi, dans ce numéro, de mettre en lumière le soutien des opérations et la réserve opérationnelle. Elles connaissent, à l'image de notre armée de Terre, de profondes mutations. Je propose aussi un zoom sur l'Afghanistan afin de mieux appréhender nos engagements sur ce lointain théâtre d'opération.

Bonne lecture à tous.

Général Bertrand Ract-Madoux

Accès bio du CEMAT

Commande de 200 petits véhicules protégés

Le 6 septembre 2011, la direction générale de l'armement (DGA) a commandé 200 petits véhicules protégés (PVP) pour l'armée de Terre.

Ces 200 PVP supplémentaires seront livrés en 2012.

Le PVP est un véhicule 4x4 moderne, équipant les cellules de commandement des unités d'artillerie et de génie, ainsi que certaines unités spécifiques de l'infanterie parachutiste et alpine, de la circulation et



du renseignement. Aérotransportable, blindé et très mobile, il peut transporter jusqu'à 4 personnels. Il dispose d'une mitrailleuse de 7,62 mm qui, pour certains emplois, est installée sur un tourelleau téléopéré de l'intérieur du véhicule.

Le PVP est déployé au Liban depuis fin 2009 et en Afghanistan depuis début 2010.

Commande de 13 lance-roquettes unitaires

Le 8 septembre 2011, la DGA a passé commande de 13 lance-roquettes unitaires (LRU). Ils seront livrés en 2014 à l'armée de Terre.

Le programme LRU répond au besoin d'effectuer par tout temps des frappes terrestres de précision métrique jusqu'à 70 km. Cette acquisition, menée en coopération avec l'Allemagne et l'Italie, consiste à modifier en lance-roquettes unitaires des lance-roquettes multiples (LRM) entrés en service au début des années 90. En effet, le système d'armes LRM n'est plus opérationnel suite au retrait de la roquette M26 décidé par la France en 2008, conformément à la convention d'Oslo sur l'interdiction des armes à sous-munitions.



Le LRU est destiné à traiter des objectifs ponctuels avec des effets collatéraux réduits au maximum. Il utilisera la roquette à charge explosive unitaire M31.

L'armée de Terre au cœur du soutien des opérations

Dans le cadre des engagements opérationnels, le soutien¹ désigne la combinaison et l'ordonnancement des fonctions logistiques et administratives, en vue de fournir en permanence aux forces engagées, au niveau exigé par le commandement, les moyens, les ressources et les services indispensables à leur fonctionnement et à leur action². Il s'articule en deux fonctions opérationnelles : le « **soutien logistique**³ » et le « **soutien administratif militaire** ».

A l'image de l'armée de Terre, le soutien a connu des bouleversements profonds ces dernières années. L'actuelle organisation du ministère de la Défense a fait apparaître de nouveaux centres de décision et de nouveaux acteurs du soutien qui doivent être étroitement coordonnés. Cette évolution justifie ainsi la mise en place d'une organisation interarmées permettant la rationalisation et la conduite au niveau stratégique du soutien des engagements, en vue de limiter ses coûts, tout en garantissant l'efficacité.

La mise en œuvre du soutien au niveau stratégique



En matière de soutien des engagements, le CPCO⁴ est le donneur d'ordre stratégique. Au niveau central, il est chargé d'assurer la cohérence d'ensemble du soutien interarmées des opérations, tant en termes de planification qu'en termes de conduite. Il est principalement assisté du pôle formé par le centre interarmées de coordination de la logistique des opérations (CICLO), le centre multimodal des transports (CMT) et le centre interarmées d'administration des opérations (CIAO).

Le soutien par les bases de défense concourt également au soutien des engagements. Son

optimisation constitue l'autre grand versant du chantier de transformation.

Cependant, sans une étroite coopération avec les différentes directions des services et les armées, ce pôle ne saurait fournir à lui seul un soutien adapté. L'armée de Terre prend ainsi toute sa place. En effet, quel que soit le type de déploiement ou d'engagement, **celle-ci joue un rôle essentiel dans l'accomplissement des missions de soutien**, en assurant la continuité de la logistique au sein de la manœuvre globale, et ce depuis la métropole jusqu'aux théâtres d'opération.

Une continuité dans le déploiement du soutien

Le soutien logistique des forces terrestres en opération s'articule en deux segments, d'une part la logistique dite « amont » (ou logistique de production) à laquelle l'armée de Terre participe principalement par des acheminements sur le territoire national.

D'autre part la logistique dite de « consommation » qui intervient sur les théâtres d'opération. Il s'agit ensuite de trouver en permanence un équilibre entre des stocks et des flux, sans pour autant voir leur mobilité entravée.

Au niveau opératif, la 1^{re} brigade logistique assure le commandement du groupement de soutien interarmées de théâtre (GSIAT). En cas d'élongation, sa zone de responsabilité peut s'étendre au niveau tactique avec l'armement du groupement de soutien Terre (GST). Le groupement de soutien divisionnaire (GSD) vient prolonger l'action



du GST au plus près des formations engagées. Mobiles, ces différentes plateformes du soutien couvrent des espaces pouvant atteindre 10 000 Km² en cas d'engagement majeur.

Ce dispositif à base de groupement peut être complété par des déploiements destinés à soutenir une action spécifique ou à assurer un soutien dédié de proximité. Les bataillons logistiques au niveau brigade (BATLOG ou groupement de soutien 5 000 hommes) et le sous-groupement logistique au niveau GTIA contribuent à ce type de soutien.

Les acteurs du soutien

Sur le théâtre, la force terrestre s'appuie d'abord sur les chaînes fonctionnelles spécialisées du soutien national s'articulant en deux pans opérationnels :

1 - **Le soutien logistique** comprend le soutien médical, le soutien de l'homme, le maintien en condition opérationnelle des matériels et des équipements, le soutien pétrolier, les acheminements, le soutien munitions, le soutien au stationnement, l'hygiène et sécurité en opération, la protection de l'environnement et la condition du personnel en opération.

2 - **Le soutien administratif militaire** inclut quant à lui le soutien administratif, le soutien juridique et le soutien financier.

Cette composante nationale peut être complétée par un soutien des nations alliées ou de la nation hôte, dans le cadre d'un engagement multinational.⁵

Par ailleurs, dans un souci d'efficacité ou de rationalisation, le recours à des opérateurs civils (privés ou publics) est de plus en plus fréquent. Il s'agit de confier au secteur marchand, local ou non, lorsque les conditions sécuritaires s'y prêtent, une partie du soutien des forces. Il apporte un complément aux capacités propres des armées conçues pour l'intervention. La réversibilité de ce mode d'action en cas de dégradation de la situation opérationnelle fait l'objet d'une attention particulière.

Toutefois, nul ne saurait fournir une prestation complète. Le recours aux moyens de l'armée de Terre demeure incontournable, tant pour l'exécution des missions de soutien que pour la réussite du volet logistique de la manœuvre. Postes de commandement, unités de quartier général, moyens de transport et outils de communication : l'armée de Terre s'affirme bien comme la colonne vertébrale d'un système de soutien, qui permet d'intégrer les moyens interarmées et multinationaux.

Le soutien des forces en opération est une mécanique complexe toujours en phase de transformation. A l'horizon de l'été 2013, la colocalisation à Villacoublay du CICLO, du CMT et du CIAO devrait conduire à une mutualisation de différentes fonctions. L'étude de leur intégration au sein d'une structure unique de soutien des opérations entre dans la logique de la réforme du commandement des armées prévu pour 2015.

1 Le terme de « soutien » est l'appellation commune pour désigner la fonction clé « soutenir », qui fait partie des quatre fonctions opérationnelles englobantes, constituant l'action militaire, avec les fonctions « commander », « maîtriser l'information » et « opérer ».

2 Doctrine d'emploi des forces (DIA-01), n° 127 DEF/CICDE/NP du 12 juillet 2010.

3 La logistique opérationnelle désigne communément le soutien logistique mis en œuvre en opération.

4 Centre de Planification et de Conduite des Opérations.

5 Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, page 71 : « Le plus souvent, l'intervention se déroulera dans un cadre multinational ».

In Memoriam

Caporal-chef Kisan Bahadur Thapa (2^e REP)

Le 07 août 2011, le caporal-chef Kisan Bahadur Thapa du 2^e régiment étranger de parachutistes de Calvi est mort pour la France au combat durant un accrochage avec un groupe d'insurgés lors d'une opération de reconnaissance et de fouille à proximité du village de Nawrozkhe en Afghanistan.



Caporal Gerhardus Jansen (2^e REP)

Le 07 août 2011, le caporal Gerhardus Jansen du 2^e régiment étranger de parachutistes de Calvi est mort pour la France au combat pendant un accrochage avec un groupe d'insurgés lors d'une opération de reconnaissance et de fouille à proximité du village de Nawrozkhe en Afghanistan.



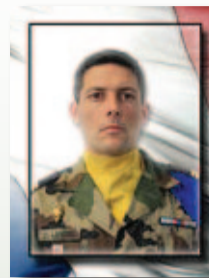
Sergent Housseini Ali Facrou (19^e RG)

Le 11 août 2011, le sergent Housseini Ali Facrou du 19^e régiment du génie de Besançon est mort pour la France au combat lors de l'explosion d'un engin explosif improvisé, près de Tagab, en Afghanistan.



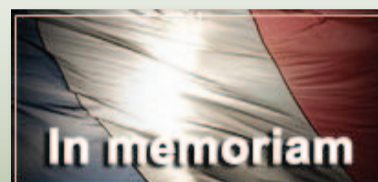
Capitaine Camille LEVREL (152^e RI)

Le 14 août 2011, le capitaine Camille LEVREL du 152^e régiment d'infanterie de Colmar est mort pour la France au combat au cours d'une mission d'appui à l'armée nationale afghane, dans le sud de la Kapisa, en Afghanistan.



Capitaine Valéry Tholy (17^e RGP)

Le 07 septembre 2011, le capitaine Valéry Tholy du 17^e régiment du génie parachutiste de Montauban est mort pour la France au combat au cours d'un accrochage dans la province de Kapisa, en Afghanistan.



sur le site internet de l'armée de Terre

ZOOM sur l'Afghanistan

Le dispositif militaire français engagé dans le cadre des opérations en Afghanistan est armé de 4 000 militaires qui opèrent sur le territoire afghan, depuis le Tadjikistan et dans l'océan Indien. Leur mission est de sécuriser les zones placées sous leur responsabilité pour permettre les opérations de développement et de reconstruction, ainsi que le déploiement des services de l'Etat. Leur mission consiste également à soutenir la montée en puissance de l'armée nationale afghane pour lui permettre de reprendre à son compte les missions de sécurisation.

Les pertes humaines et les blessés dans les rangs des forces terrestres de l'ISAF nous rappellent à la réalité du terrain. En Afghanistan, tout soldat a conscience de se trouver sur un théâtre difficile. Le risque pour nos soldats est omniprésent et chaque sortie est potentiellement synonyme de prise à partie.



Prenant en compte le retour d'expérience des opérations conduites depuis des mois, l'équipement individuel et collectif des forces françaises en Afghanistan a fait un bond qualitatif et quantitatif important depuis juillet 2008.

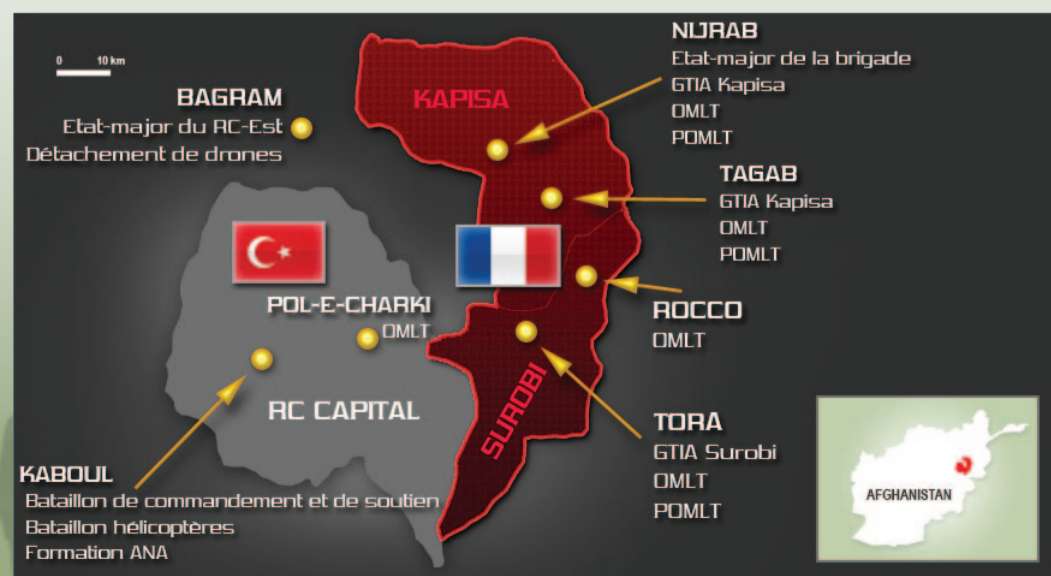
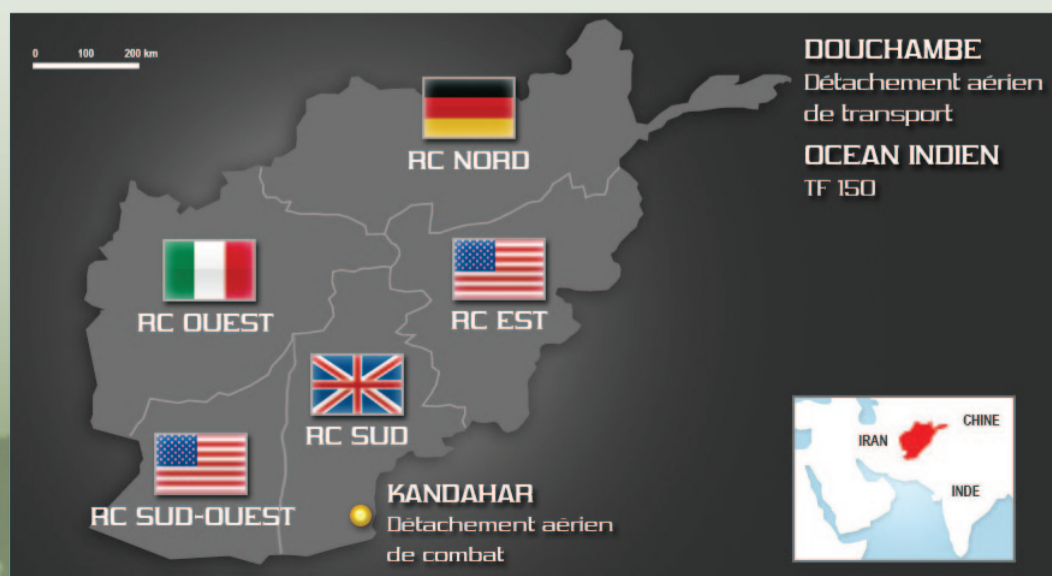
Matériels majeurs livrés depuis le début de l'engagement :

- VAB TOP (Tourelleau téléopéré) ;
- PVP (Petit véhicule protégé) ;
- VBCI (Véhicule blindé de combat d'infanterie) ;
- Camion à cabine blindée (Scania, GBC) ;
- Buffalo (engin d'ouverture d'itinéraire) ;
- SDTI (Système de drone tactique intérimaire) et DRAC (Drone de renseignement au contact) ;
- Tigre (hélicoptère d'attaque) ;
- Caesar (camion équipé d'un système d'artillerie, canon automoteur à roues de calibre 155 mm).

Matériels de protection individuelle du combattant :

- la totalité des OMLT et le GTIA Kapisa et Surobi sont désormais dotés de gilets pare-balles de nouvelle génération, offrant une meilleure protection (classe 4) et plus ergonomiques. La prochaine livraison de GPB classe IV permettra d'équiper 100 % de la force terrestre ;
- des treillis de combat de type Félin et des chaussures de trekking ont été livrés sur le théâtre aux différentes unités ;
- des protections auditives Sonic Defender, des masques de protection UV / balistique, des genouillères, coudières et gants de combat protègent désormais la totalité des troupes ;
- des musettes de combat assorties d'un système d'hydratation ont été distribuées ;
- au printemps 2010 ont été livrés des brodequins zone chaude et des chemises destinées au port sous GPB ;
- de nouvelles livraisons sont attendues pour compléter certains paquetages. Une étude est en cours pour passer de deux paquetages (été - hiver) à un paquetage plus étoffé permettant au personnel de s'adapter au changement de saison en cours de mandat.

Pour en savoir plus



La réserve opérationnelle : Un véritable enjeu pour les années à venir

« La professionnalisation et les réductions de format des armées rendent plus que jamais indispensable la constitution d'une réserve, si nécessaire moins nombreuse, mais plus spécialisée, mieux formée et mieux intégrée dans le dispositif militaire » (Livre blanc sur la Défense et la Sécurité nationale, juin 2008). Pour répondre à son contrat opérationnel et en cohérence avec le Livre blanc, l'armée de Terre a ainsi constitué une réserve opérationnelle rénovée, moins nombreuse mais mieux structurée.

Effectifs diminués et mieux répartis



La politique d'emploi des réserves répond à l'évolution de l'armée de Terre. Ainsi, à l'instar des forces d'active, des mesures de rationalisation ont été engagées. Ces mesures se traduisent par une diminution des effectifs du socle et une meilleure répartition en unités ou en états-majors opérationnels. Dans ce cadre, la maquette des réserves allouées à l'armée de Terre à l'horizon 2014 est de 18 400 postes auxquels s'ajoutent les 3 600 postes honorés dans les organismes interarmées (EMA, COMIAS¹, SCA², SIMu³ ...). Cependant, divers facteurs sont venus perturber le processus. En effet, il a fallu prendre en compte la dissolution et le transfert de certains organismes, la mise en œuvre des BdD (bases de défense) qui implique le transfert de la majorité des postes AGSC⁴ vers le COMIAS, et la transformation des régions Terre.

En 2011, l'armée de Terre dispose donc d'un peu plus de 16 000 réservistes sur les 20 300 attendus.

Une réserve bien structurée

La réserve opérationnelle est totalement intégrée aux formations d'active dont elle renforce en permanence les capacités opérationnelles. Pour ce faire, elle est organisée selon trois types de structures. Il y a d'abord les compléments individuels (environ 4 500 réservistes). Ceux-ci ont vocation à servir auprès des états-majors, des régiments ou d'autres organismes. Ils sont notamment susceptibles d'occuper les fonctions d'officier traitant dans un bureau opérations instruction de régiment, d'officier adjoint de réserve (OAR) au sein d'une brigade ou encore d'officier de quart au sein de l'Etat-major opérationnel Terre (EMO Terre). Il y a ensuite les unités d'intervention de réserve (57 UIR) et les unités spécialisées de réserve (23 USR) qui appartiennent chacune à un régiment. Les UIR s'entraînent et agissent dans le cadre des missions communes de l'armée de Terre (MICAT) tandis que les USR s'entraînent et interviennent dans le cadre des missions relevant d'un métier particulier (génie, maintien en condition opérationnelle des matériels, transport, circulation ou NBC). Elles peuvent toutefois également être employées dans le cadre des MICAT, si le besoin s'en fait sentir. Ces unités élémentaires de réserve, que sont les UIR et les USR, sont prioritairement tournées vers les opérations sur le territoire national.



Une question de budget

La masse salariale des militaires de réserve est directement liée au nombre de jours d'activité. Ces deux dernières années, deux événements majeurs ont changé la donne dans le domaine de la gestion budgétaire des réserves : la suppression des bureaux réserve des régions Terre et la mise en place de CHORUS⁵ au 1er janvier 2010. Dans ce nouveau contexte, il a été décidé de mettre en œuvre une nouvelle gouvernance budgétaire des réserves et de donner aux chaînes « métier »⁶ (le CFT, la DRHAT, le pôle commandement avec l'EMAT, le CDEF, l'IAT et la SIMMT en 2011) la responsabilité budgétaire de l'emploi de leurs réservistes. A charge donc pour elles de veiller strictement à la consommation des crédits alloués à leurs services employeurs (unités, formations, organismes...). Parallèlement, l'EMA prend à sa charge l'expression de besoins des organismes interarmées ou interministériels servant hors BOP TERRE.



En 2011, l'enveloppe allouée à l'armée de Terre au titre du budget solde « réserve opérationnelle » est de 39,4 M€. Le CFT détient près des 2/3 de ce budget. Ce commandement est le plus gros employeur de réservistes (missions intérieures, projections ...).

Dans un contexte où la constitution d'une véritable réserve d'emploi, mieux formée et bien intégrée au sein des forces d'active, est fondamentale pour l'armée de Terre, le recrutement et la fidélisation seront des enjeux majeurs pour les années à venir.

Pour en savoir plus

- 1 Commandant interarmées du soutien.
- 2 Service du commissariat des armées.
- 3 Service interarmées des munitions.
- 4 Administration générale et soutiens communs.
- 5 Système d'information qui permet de gérer la dépense, les recettes non fiscales et la comptabilité de l'État en France dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF).
- 6 A l'avenir, le COMIAS sera tête de chaîne car il possède environ 4 000 réservistes.



« Engagez-vous, vous verrez du pays ! »
Tel fut longtemps le slogan des sergents recruteurs.

Inflexions s'interroge sur la signification du « départ » pour les militaires. Comment s'y prépare-t-on individuellement ou collectivement ? Quelles sont les conséquences pour les proches ? Comment ce départ se matérialise-t-il dans la culture militaire, dans la vie quotidienne, à l'entraînement, au quartier ? Existe-t-il des différences entre les terriens, les marins, les gendarmes et les aviateurs ? Quels traumatismes peuvent apparaître ? Ceux qui partent sont-ils des enfants prodiges potentiels ou bien des pestiférés ?

En vente à La Documentation française

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>

Lettre d'information du chef d'état-major de l'armée de Terre
Directeur de la publication : Colonel Daniel MENAQUINE
Conception : M. Kévin BENARD - SIRPA TERRE IMAGE NÎMES

Cabinet du CEMAT
14, rue Saint Dominique
75700 PARIS SP 07

Courriel : rel-ext-cab-cemat.emat@terre-net.defense.gouv.fr